



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL  
TERRITOIRE D'ÉNERGIE  
LOT-ET-GARONNE

Département

de

Lot-et-Garonne

-----  
**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

---

Délégués en exercice : 16

Délégués présents : 15

Date de convocation : le 14 avril 2023

**DÉLIBÉRATION N° 2023-147-AGDB**

Nomenclature : 7.8 Finances locales – Fonds de concours

**OBJET** : FINANCEMENT DE TRAVAUX DE SIGNALISATION LUMINEUSE  
TRICOLEURE PAR DES FONDS DE CONCOURS : LOTISSEMENT BOUTEILLE  
À TRENTELS (ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2023-074-AGDB)

L'an deux mille vingt-trois, le 2 mai à 10 heures, le Bureau Syndical s'est réuni au siège du Syndicat, 26 rue Diderot à AGEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc CAUSSE, Président.

Etaient présents :

- M. BARIJOU Jean-Pierre,
- M. BORIE Daniel,
- M. BOUSQUIER Philippe (*en visioconférence*),
- M. CAMANI Pierre,
- M. CAMINADE Jean-Jacques,
- M. COSTES Jean-Louis,
- M. DE SERMET Pascal,
- Mme LE LANNIC Geneviève (*en visioconférence*),
- M. LUNARDI Daniel,
- M. MARTET Damien,
- M. PINASSEAU Jean,
- M. POLO Alain,
- M. PONTTHOREAU Michel,
- M. SALAND Philippe.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés :

- Mme REIMHERR Annie.

M. Michel PONTTHOREAU a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Bureau qu'une délibération a été prise le 13 mars 2023, portant sur le financement de travaux de signalisation lumineuse tricolore au carrefour D911 / lotissement Bouteille sur la commune de Trentels.

Cette délibération a été prise alors que la commune de Trentels n'avait pas transféré la compétence optionnelle « signalisation lumineuse tricolore » à TE 47.

Il convient d'annuler cette délibération. Une seconde délibération pourra être prise dès que la commune de Trentels aura transféré la compétence concernée à TE 47.

Il est proposé que le Bureau Syndical :

➔ annule la délibération n° 2023-074-AGDB prise le 13 mars 2023, portant sur le financement de travaux de signalisation lumineuse tricolore au carrefour D911 / lotissement Bouteille sur la commune de Trentels.


Oui, l'exposé de son Président,  
le Bureau Syndical, après avoir délibéré,

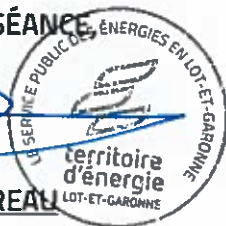
➤ ANNULE la délibération n° 2023-074-AGDB prise le 13 mars 2023, portant sur le financement de travaux de signalisation lumineuse tricolore au carrefour D911 / lotissement Bouteille sur la commune de Trentels.

Adopté à l'unanimité.

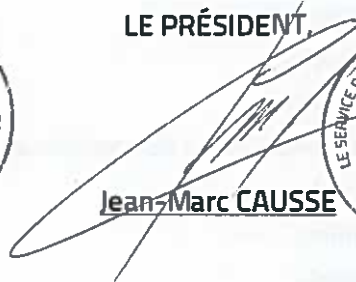
Fait et délibéré à Agen, les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme,

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

  
Michel PONTHOREAU



LE PRÉSIDENT,

  
Jean-Marc CAUSSE

